

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Par arrêté n° 2023/22 en date du 13 mars 2023, le Président de la Communauté de Communes MEDOC ATLANTIQUE, Xavier PINTAT, a prescrit l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du SCoT de Médoc Atlantique, dont le projet a été arrêté par délibération D22122022/181 du Conseil communautaire en date du 22 décembre 2022, et ce conformément aux dispositions du Code de l'Environnement.

Cette enquête sera ouverte pendant une durée de trente (30) jours, du lundi 17 avril 2023 à partir de 8H30, au mardi 16 mai 2023 jusqu'à 17H00. Par décision n° E23000008/33 en date du 17 janvier 2023, le Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné une commission d'enquête, composée de Monsieur Pierre THIERCEAULT, en qualité de Président, de messieurs Michel KNIPPER et Pierre PECHAMBERT, en qualité de membres titulaires.

**Durant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique :**

- sur support papier, dans les lieux suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sauf les jours fériés et de fermetures exceptionnelles :

Communes	Lieux	Adresses
Soulac sur Mer	Siège de la CC Médoc Atlantique	9 rue du Maréchal d'Ornano - 33780 SOULAC SUR MER
Carcans	Locaux de la CC Médoc Atlantique	1 route de Bordeaux - 33121 CARCANS
Carcans	Mairie	2A route d'Hourtin - 33121 CARCANS
Grayan-et-L'Hôpital	Mairie	58 rue des Goélands - 33590 GRAYAN-ET-L'HOPITAL
Hourtin	Mairie	Place de l'Eglise - 33 990 HOURTIN
Jau Dignac et Loirac	Mairie	20 rue de la Mairie - 33590 JAU-DIGNAC ET LOIRAC
Lacanau	Mairie	31 avenue de la Libération - 33680 LACANAU
Le Verdon sur Mer	Mairie	9 boulevard Lahens - 33123 LE VERDON SUR MER
Queyrac	Mairie	Place du 11 Novembre - 33340 QUEYRAC
Naujac sur Mer	Mairie	1 place du 11 Novembre - 33990 NAUJAC-SUR-MER
Saint Viven de Médoc	Mairie	1 place Brigade Carnot - 33 590 SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC
Soulac sur Mer	Mairie	2 rue de l'Hôtel de Ville - 33780 SOULAC SUR MER
Talais	Mairie	6 route du Bourg - 33590 TALAIS
Valey rac	Mairie	3 Place du 11 Novembre 1918 - 33340 VALEYRAC
Vendays-Montalivet	Mairie	11 rue de la Mairie - 33930 VENDAYS-MONTALIVET
Vensac	Mairie	1 place de la Mairie - 33590 VENSAC

- sur le site Internet de la Communauté de communes Médoc Atlantique : <https://www.ccmecocatlantique.fr/cc-medoc-atlantique/publications/scot/>
- sur un poste informatique mis à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public, aux lieux suivants :

Siège de la CC Médoc Atlantique - 9rue du Maréchal d'Ornano - 33 780 SOULAC SUR MER	Locaux communautaires de Carcans - 1 route de Bordeaux - 33 121 CARCANS
---	---

- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4542>

**Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions :**

- sur les registres d'enquête papiers, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête, tenus à sa disposition aux jours et heures ouvrables habituels, aux lieux de consultation du dossier papier indiqués ci-dessus
- par courrier remis en main propre ou remarque recueillie par le commissaire enquêteur lors des permanences indiquées ci-après,
- par voie postale à l'adresse suivante: Monsieur le Président de la Commission d'enquête Communauté de Communes MEDOC ATLANTIQUE, 9 rue du maréchal d'Ornano, 33780 Soulac sur Mer
- sur le registre dématérialisé disponible 7j/7 et 24h/24 pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/4542>
- par courriel à l'adresse suivante : [enquete-publique-4542@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4542@registre-dematerialise.fr)

Les observations et propositions du public formulées sur le registre dématérialisé et par courrier électronique seront consultables par le public sur le site: <https://www.registre-dematerialise.fr/4542>. Toute personne souhaitant conserver l'anonymat lors de la formulation d'une contribution au format physique ou dématérialisé devra l'indiquer expressément par écrit à l'appui de sa contribution.

Le Président ou l'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les lieux, aux jours et aux horaires suivants :

Communes/Commissaire	Lieux	Adresses	Jours et horaires des permanences
Carcans-Pierre THIERCEAULT	Mairie	2A route d'Hourtin 33121 CARCANS	<b>Jeudi 20/04/2023</b> : 9h00-12h00 / <b>Mardi 02/05/2023</b> : 14h00-17h00
Grayan-et-L'Hôpital - Pierre PECHAMBERT	Mairie	58 rue des Goélands - 33590 GRAYAN-ET-L'HOPITAL	<b>Mardi 02/05/2023</b> : 14h00-17h00/ <b>Mardi 16/05/2023</b> : 9h30-12h30
Hourtin - Michel KNIPPER	Mairie	Place de l'Eglise - 33 990 HOURTIN	<b>Lundi 17/04/2023</b> : 9h00-12h00 / <b>Lundi 24/04/2023</b> : 9h00-12h00 / <b>Mardi 16/05/2023</b> : 9h00-12h00
Jau Dignac et Loirac - Pierre THIERCEAULT	Mairie	20 rue de la Mairie - 33590 JAU-DIGNAC ET LOIRAC	<b>Jeudi 20/04/2023</b> : 14h00-17h00
Lacanau - Pierre THIERCEAULT	Mairie	31 Avenue de la Libération - 33680 LACANAU	<b>Lundi 17/04/2023</b> : 14h00-17h00 / <b>Samedi 06/05/2023</b> : 9h00-12h00 / <b>Mardi 16/05/2023</b> : 14h00-17h00
Le Verdon sur Mer - Pierre PECHAMBERT	Mairie	9 boulevard Lahens - 33123 LE VERDON SUR MER	<b>Lundi 17/04/2023</b> : 13h00-16h00 / <b>Mercredi 26/04/2023</b> : 9h00-12h00
Queyrac - Michel KNIPPER	Mairie	Place du 11 Novembre - 33340 QUEYRAC	<b>Lundi 24/04/2023</b> : 13h30-16h30
Naujac sur Mer - Michel KNIPPER	Mairie	1 place du 11 Novembre - 33990 NAUJAC-SUR-MER	<b>Lundi 17/04/2023</b> : 14h00-17h00
Saint Viven de Médoc - Pierre THIERCEAULT	Mairie	1 place Brigade Carnot - 33 590 SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC	<b>Lundi 24/04/2023</b> : 9h30-12h30 / <b>Mardi 09/05/2023</b> : 14h00-17h00
Soulac sur Mer - Pierre PECHAMBERT	Mairie	2 rue de l'Hôtel de Ville - 33780 SOULAC SUR MER	<b>Lundi 17/04/2023</b> : 8h30-11h30 / <b>Mercredi 26/04/2023</b> : 14h00-17h00/ <b>Mardi 16/05/2023</b> : 14h30-17h30
Talais - Pierre PECHAMBERT	Mairie	6 route du Bourg - 33590 TALAIS	<b>Mardi 02/05/2023</b> : 9h00-12h00
Valey rac - Pierre THIERCEAULT	Mairie	3 Place du 11 Novembre 1918 - 33340 VALEYRAC	<b>Lundi 24/04/2023</b> : 14h00-16h00
Vendays-Montalivet - Michel KNIPPER	Mairie	11 rue de la Mairie - 33930 VENDAYS-MONTALIVET	<b>Jeudi 04/05/2023</b> : 14h00-17h00 / <b>Mardi 16/05/2023</b> : 13h30-16h30
Vensac - Michel KNIPPER	Mairie	1 place de la Mairie - 33590 VENSAC	<b>Jeudi 04/05/2023</b> : 9h30-12h30

**Pendant toute la durée de l'enquête publique, toute information utile relative au projet de révision du SCOT de MEDOC ATLANTIQUE ou à la présente enquête publique peut être demandée auprès de la personne en charge du projet :** le Directeur de la Communauté de communes Médoc Atlantique, Frédéric BOUDEAU (☎ 05.56.73.29.26) ou par courriel à : [sg@ccmedocatlantique.fr](mailto:sg@ccmedocatlantique.fr) ou par courrier adressé au siège de la Communauté de communes Médoc Atlantique, 9 rue du maréchal d'Ornano, 33780 SOULAC SUR MER.

Toute personne peut, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté de communes, dans le cadre des dispositions de l'article L.123-11 du Code de l'environnement. Il est précisé que le dossier du SCOT est consultable gratuitement sur le site : [https://www.ccmecocatlantique.fr/rubrique\\_publications](https://www.ccmecocatlantique.fr/rubrique_publications). Le rapport et les conclusions sont rendus publics par voie dématérialisée sur le site internet de l'enquête publique (<https://www.registre-dematerialise.fr/4542>) et sur les lieux de consultation du dossier d'enquête publique ci-dessus mentionnés où ils peuvent être consultés sur papier, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Pour plus de détails, veuillez scanner le QR Code ci-dessous

